

# Le Courant municipal



Photo de la Société d'histoire : Le deuxième pont de bois et la débâcle de 1897

# Dans ce numéro

#### Municipalité de Saint-Stanislas 1302, rue Principale Saint-Stanislas QC GOX 3E0 Tél.: 819-840-0703 Fax: 418-328-4121

www.saint-stanislas.ca municipalite@saint-stanislas.ca

# Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi 8 h à 12 h - 13 h à 17 h Vendredi 8 h à 12 h

Mot du maire suppléant	3	Divers
Communicación des berranes		Bibliothèque Émi
Communiqués du bureau	Remerciements	
Résumé des séances du conseil	4	Remerciements
	4	Association des
Collecte des ordures	4	Avez-vous de la
Distribution de plants	5	à joindre les deu
La déclaration de travaux	5	SDESS - Program
Abri d'auto temporaire	5	Ouverture aux g
La Mauricie récupère et recycle	6	l'exploitation du
		Relais pour la vie

Divers	
Bibliothèque Émilie-Bordeleau	7
Remerciements - Repas-partage	7
Association des loisirs	8
Avez-vous de la difficulté à joindre les deux bouts?	8
SDESS - Programme de subvention	9
Ouverture aux gazières et à l'exploitation du gaz de schiste au Québec	10
Relais pour la vie	10
Agenda des événements locaux	10

# <u>Dépôt légal</u> :

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa Bibliothèque nationale du Québec, Montréal

Tirage : 560 copies

Production : Lucille Bédard

Révision : Guy-Paul Beaudoin

Prochaine parution : Juin 2018

Date de tombée : 31 mai 2018

## **MOT DU MAIRE**

# Bonjour à toutes et à tous!

Mon pays, ce n'est pas un pays, c'est l'hiver... disait la chanson. C'est drôlement vrai cette année. Alors que les précipitations se font encore sous forme de flocons, nous sommes à espérer les jours plus chauds et plus ensoleillés. Ne désespérons pas, on parle de réchauffement de la planète.

Alors, au cours des prochaines semaines, plusieurs chantiers se mettront en branle pour améliorer différents services de la municipalité, tant en transport qu'en services d'aqueduc et d'égouts.

Ainsi, des travaux de réfection de route seront entrepris sur le rang de la Rivière-Batiscan Est. Les rues St-Gabriel et du Moulin se verront quant à elles munies de nouvelles conduites d'eau et d'égouts, en plus de la réfection de la chaussée.

Toujours concernant l'agenda de travaux, nous avons eu droit, au cours des dernières semaines, à la visite d'une équipe du ministère des Transports venue présenter les plans du futur pont aux nouveaux membres du conseil municipal. Le projet avance... pas aussi rapidement que nous l'aurions souhaité mais ça va venir. Nous avons demandé, et sommes en droit d'espérer une présentation de ces dits plans à la population pour le mois de juin. Le début des travaux est planifié pour le mois d'août. Vous aurez remarqué que des travaux ont eu cours durant les dernières semaines. Ceux-ci étaient réalisés par les entreprises de câble et d'électricité qui utilisent l'infrastructure actuelle et qui doivent déplacer leurs installations. Le terrain de balle serait quant à lui utilisable jusqu'aux vacances de la construction (mi-juillet).

#### Prendre le Relais

Le 26 mai prochain, aura lieu la 7e édition du Relais pour la vie de la MRC des Chenaux. L'événement aura lieu cette année à Sainte-Geneviève. Une équipe de Saint-Stanislas sera présente et amasse actuellement des dons pour la cause. Si vous désirez contribuer, n'hésitez pas à nous le signifier. Les membres de l'équipe sont Ghislaine Bédard, Raymonde Bordeleau, Georgette Brouillette, Christine Guillemette, Marie-Ève Guillemette, Mariette Léone, Nicole Normandin Déry, Sylvie Vallerand, Katina Veillette et moi-même, Lise Déry. Parce que le cancer ne dort pas, nous veillerons...

# Des Stanois qui s'illustrent

Je profite de cette tribune pour féliciter quelques Stanois qui, au cours des dernières semaines, ont fait parler d'eux en se démarquant dans leur domaine.

À monsieur Luc Laramée, pour la présentation de son horloge astronomique à la bibliothèque du Cégep de Trois-Rivières et pour le dévoilement de la sculpture de monsieur Raymond Lévesque à la bibliothèque du même nom à Longueuil.

À Marianne Leclerc, athlète en taekwondo, en nomination au dernier Gala Sport-hommage de la Mauricie dans la catégorie Athlète féminine par excellence de niveau canadien – sport individuel, et qui caresse le rêve olympique.

Bravo aussi à Charles Giroux, de retour d'un voyage au Portugal alors qu'il représentait le Québec dans une compétition internationale de handball.

Et finalement, le meilleur des succès à Isabelle Dupuis et Francis Boisvert, du Presbytère, finalistes dans la catégorie Restaurateur, représentant la MRC des Chenaux au Gala Terre et Saveurs de la Mauricie le 12 avril prochain.

Le 19 avril, c'est plusieurs Stanois qui se verront dire merci lors du dîner des bénévoles dans le cadre de la *Semaine de l'action bénévole*. Vos gestes et votre implication font de notre communauté, un endroit vivant qui, sans vous, n'aurait pas la même couleur. Pour votre apport à la vie stanoise, merci!

En terminant, vous n'êtes pas sans savoir que des élections provinciales auront lieu à l'automne et question d'avoir le réflexe bien aiguisé pour l'automne, sachez que vous serez appelés aux urnes en juin pour élire un nouveau magistrat à Saint-Stanislas.

Au plaisir,

Lise Déry Maire suppléant Page 4 Le Courant municipal

# **INFORMATIONS MUNICIPALES**



# RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance tenue le 5 mars 2018 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois de février 2018 au total de 232 485,53 \$;
- Modification du règlement numéro 2018-02 décrétant un emprunt de 192 648 \$ pour assumer les coûts découlant de travaux de réfection sur une section du rang de la Rivière-Batiscan-Est;
- Autorisation à deux élus pour participer à une formation offerte par la Fédération Québécoise des Municipalités:
- Autorisation de transmission à la MRC des Chenaux, des dossiers des personnes endettées envers la Municipalité pour les taxes impayées de 2015 et 2016;
- Autorisation d'aller en appel d'offres pour la réfection de voirie du rang de la Rivière-des-Envies N-E;
- Renouvellement de l'entente de service avec la compagnie *Service Cité Propre inc.* pour la cueillette des matières non valorisables aux terrasses de la Batiscan, pour une durée de 2 ans;
- Octroi du contrat d'inspection et d'essais hydrostatiques des bornes d'incendie pour l'année 2018 à *AquaFlo inspections inc.* au montant de 1 035 \$, plus les taxes;
- Acquisition de trousses d'économie d'eau de Solutions Écofitt, pour offrir à la population à prix modique;
- Opposition à l'exploration, la production et le stockage des hydrocarbures au Québec;
- Accord de commandite de 250 \$ au CAB de la Moraine pour la tenue de l'activité du 19 avril 2018, dans le cadre de la semaine de l'Action bénévole:
- Appui au Parc de la rivière Batiscan pour sa demande d'aide financière auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour permettre la réalisation de son projet Réseau marche et vélo 2018-2019, dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase IV.

#### Séance tenue le 3 avril 2018 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois de mars 2018 au total de 83 540,09 \$;
- Emprunt temporaire de 553 765 \$ pour la réalisation des travaux d'infrastructures des rues du Moulin et St-Gabriel, en attendant le versement de sommes dues par le gouvernement du Québec;
- Octroi de contrat de balayage des rues à *Gestion Jocelyn Trépanier*, au taux horaire de 125 \$, plus les taxes;
- Adoption du règlement 2009-475-02 modifiant le règlement 2009-475 sur les permis et certificats;

#### COLLECTE DES ORDURES

<u>La collecte des gros rebuts aura lieu le</u> **10 mai 2018.** Les réfrigérateurs, les matériaux de construction et les déchets domestiques dangereux sont **exclus de la collecte** en tout temps. Ceux-ci doivent être apportés à l'Écocentre au site de Champlain. Voir les coordonnées et l'horaire du site à l'endos du <u>calendrier de récupération</u>.

Comme l'indique le calendrier de collecte des ordures, la collecte hebdomadaire débutera le 7 juin, et ce, jusqu'en septembre.





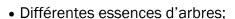
# Pour le verdissement de notre milieu

# DISTRIBUTION DE PLANTS

Date: Samedi 19 mai 2018

Heure: 9 h à 12 h

# Sur le stationnement de l'église



- Personne-ressource sur place pour vous conseiller sur les bonnes pratiques de transplantation.
- Profitez-en pour apporter vos plantes vivaces afin de les échanger avec d'autres citoyens.

<u>Dans la journée du 17 mai</u>, des plants seront également distribués aux élèves du Pavillon St-Gabriel de l'école du Versant-de-la-Batiscan. Les jeunes recevront également les consignes d'usage pour bien planter et entretenir les plants.

# LA DÉCLARATION DE TRAVAUX

# **NOUVEAU** - Une démarche simple, rapide et gratuite pour le citoyen

Vous avez l'intention d'exécuter des travaux de <u>réparation ou de rénovation dans votre résidence</u>? Vous pouvez maintenant vous rendre directement sur le site Internet de la MRC des Chenaux <u>(www.mrcdeschenaux.ca)</u> et compléter le formulaire de **déclaration de travaux** en ligne.

La déclaration de travaux remplace certains permis de construction ou certificats d'autorisation normalement exigés par votre Municipalité. À cet égard, la Municipalité de Saint-Stanislas à modifié ses règlements d'urbanisme afin d'offrir ce nouveau service à ses citoyens.

La déclaration de travaux est facile à compléter et sans frais pour le propriétaire. De plus, vous n'avez pas à vous déplacer pour rencontrer un inspecteur en bâtiment. Les travaux pourront débuter cinq jours après la transmission du formulaire de déclaration de travaux à la MRC par Internet.

Pour ceux qui n'ont pas le service Internet, le formulaire de déclaration de travaux est disponible au bureau municipal. Une fois le formulaire complété, la Municipalité se chargera de le transmettre à la MRC des Chenaux.



### ABRIS D'AUTO TEMPORAIRE (article 15.2 du règlement de zonage)

Nous vous rappelons que les abris d'auto sont autorisés jusqu'au 30 avril et doivent donc être démontés après cette date.





# Communiqué

# La Mauricie récupère et recycle

Saint-Étienne-des-Grès, le 23 février 2018 - La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (Régie) tient à préciser que les matières recyclables collectées porte-à-porte et transportées au centre de tri de Récupération Mauricie sont recyclées. Malgré la décision de la Chine de modifier ses critères d'importation de matières, le centre de tri de Récupération Mauricie maintient ses opérations normales.

Monsieur Michel Angers, président de la Régie, le rappelle : « À l'automne 2017, 3,2 millions de dollars ont été investis dans la modernisation du centre de tri régional géré par notre partenaire : Récupération Mauricie. L'ajout d'équipements plus performants et l'intégration de technologies de pointe ont permis d'accroître la productivité, le taux de récupération des matières et d'améliorer leur qualité».

Monsieur Yvon Picotte, président de Récupération Mauricie, ajoute : « En investissant dans nos équipements de tri, nous avons pris nos responsabilités et nous faisons notre part afin de préserver la valeur des matières récupérées par les citoyens. Moderniser le centre de tri nous a permis de préserver l'accès aux importants marchés asiatiques. Nous favorisons également des partenariats avec des entreprises québécoises, ce qui nous permet de bien tirer notre épingle du jeu. Le tri et le conditionnement des matières récupérées sont des activités dynamiques et créatrices d'emplois chez nous».

- Le centre de tri emploie près de 100 personnes réparties sur trois quarts de travail
- 40 000 tonnes de matières recyclables y sont triées annuellement

La Régie invite la population à augmenter ses efforts pour adopter de bonnes habitudes de récupération, car la qualité des matières vendues dépend aussi directement de la qualité des matières collectées.

Dans le bac, sont acceptés : les IMPRIMÉS (journaux, revues, circulaires, papier de bureau), les CONTENANTS (les pots et les bouteilles en plastique ou en verre, les boîtes de conserve et les canettes) et les EMBALLAGES (boîtes de carton, papier d'aluminium, sacs de plastique).

Des gestes simples qui améliorent l'efficacité du tri :

- Retirer les papiers du publisac
- Regrouper tous les sacs de plastique dans un seul sac de plastique

-30-

#### Sources:

Daniel Cassivi, directeur general Récupération Mauricie 819 693-6463 Sylvie Gamache, conseillère en communications Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie 819-692-7786 / sgamache@rgmrm.com

### **DIVERS**



# BIBLIO ÉMILIE BORDELEAU

Le 24 mars dernier, en collaboration avec Biblio des Chenaux, nous avons eu le plaisir de recevoir madame Laurence Bareil qui a su capter l'attention de l'assistance avec sa conférence sur le shopping intelligent. Très belle conférence. Lors de l'activité, un prix de présence a été tiré et c'est madame Lorraine Germain-Beaudoin qui a été l'heureuse gagnante du livre « La bible du shopping intelligent », de Laurence Bareil. Sur la photo on aperçoit Marie-Andrée Tessier, responsable de la bibliothèque, Laurence Bareil, conférencière et Lorraine Boisvert, conseillère responsable de la culture.



Les œuvres de madame Annie Lafontaine seront exposées à la bibliothèque jusqu'à l'automne. Vous pouvez venir les admirer aux heures d'ouverture de la bibliothèque soit : les lundis et mercredis de 19 h à 20 h et les mardis de 14 h 30 à 16 h.

Le 8 mai prochain, nous aurons de nouveaux volumes provenant du Réseau Biblio CQLM. Informezvous auprès des bénévoles.

Pour nous joindre : biblio002@reseaubibliocqlm.qc.ca

Téléphone : 418-328-0008 (vous pouvez laisser un message, nous allons effectuer

un retour d'appel dans les plus brefs délais).

Vous pouvez également nous suivre sur le réseau Facebook.

Marie-Andrée Tessier, responsable



# REMERCIEMENT REPAS-PARTAGE

Le 25 février dernier, le repas-partage organisé par *Les Associé-es aux Filles de Jésus* a rassemblé plus de 100 personnes à la salle municipale de St-Stanislas.

Une très belle conférence, donnée par deux membres du mouvement *Humanité/Inclusion*, nous a sensibilisés au travail qui se fait dans plusieurs pays. Cet organisme agit pour que les personnes les plus vulnérables, et parmi elles, les enfants et les adultes handicapés, soient réellement prises en charge et intégrées dans la société.

Le groupe des «Associé-es aux Filles de Jésus», vous remercie, vous tous et toutes, qui nous avez permis, par votre présence et vos dons, de remettre, et ce, sans intermédiaire, la somme de 2 500 \$ aux Missions des Filles de Jésus.

Nous remercions très chaleureusement la Municipalité pour la gratuité de la salle et aussi tous les bénévoles qui nous ont apporté leur aide.

Le groupe des «Associé-es» aux Filles de Jésus.

Par Élisabeth Brouillette

Page 8 Le Courant municipal



# L'Association des Loisirs est à la recherche

# Animateur - animatrice

# Camp de jour St-Stanislas

Tu aimes les enfants? Tu as plein d'idées d'activités? Tu souhaites travailler cet été? Alors tu as la tête de l'emploi!

Personne souriante, dynamique, responsable, capable de travailler en équipe, ponctuelle et capable d'offrir un bon service à la clientèle. (Âge minimal de 16 ans)

# Description de tâches:

L'animateur aura la responsabilité d'un groupe d'enfants de 5 à 12 ans et devra :

- Planifier, organiser et animer des activités selon une programmation variée;
- S'assurer du bonheur des enfants et de leur sécurité;
- Effectuer un suivi auprès du comité des loisirs

Horaire de  $\pm$  40 heures/semaine au salaire de 12,50  $\pm$ 0 heure, du vendredi 22 juin jusqu'au jeudi 16 août.

Date limite pour postuler: 1er mai 2018.

Veuillez faire parvenir votre C.V. au 1375-1, rue Principale Saint-Stanislas, QC GoX 3E0

ou par courriel à <u>loisirsststan@hotmail.com</u> ou encore en message sur la page Facebook des Loisirs.



# AVEZ-VOUS DE LA DIFFICULTÉ À JOINDRE LES DEUX BOUTS ?

Consacrez-vous 30 % ou plus de votre revenu aux dépenses liées au logement ? (ex. : loyer, électricité, chauffage)

Si vous êtes locataire, propriétaire ou en chambre, vous avez peut-être droit à un soutien financier provenant du Programme *Allocation-logement*.



## Recevez jusqu'à 80 \$ par mois!

Environ 19 000 ménages sont potentiellement admissibles en Mauricie.

#### Passez le mot!

## Les étapes pour demander l'allocation-logement :

- 1. **Téléphoner sans frais** à Revenu Québec au 1-855-291-6467 (option 3). Demander le formulaire.
- 2. **Avoir les documents exigés** : déclaration de revenu, bail, factures d'électricité, de chauffage, d'impôt foncier, etc.
- 3. **Retourner le formulaire** par la poste. Inscription en tout temps.



# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SAINT-STANISLAS

#### PROGRAMME DE SUBVENTION

#### Adminissibilité:

Pour être admissible au programme de subvention, chaque propriétaire doit se munir d'un permis de construction émis par le service d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Stanislas.

Également pour avoir droit à une subvention, chaque propriétaire doit en faire la demande et fournir tous les documents nécessaires auprès de la Société de développement économique de Saint-Stanislas.

# **Applicabilité**:

Ce programme est applicable aux constructions suivantes situées sur le territoire de la municipalité de Saint-Stanislas :

- Toute habitation principale neuve (excluant les bâtiments secondaires, accessoires ou chalets)
- Toute nouvelle industrie (excluant les exploitations agricoles et forestières)
- Tout nouveau commerce de gros ou de détails
- Tout transfert d'emplacement d'un commerce existant ou d'une industrie existante qui augmenterait la valeur foncière de plus de 50 000 \$;
- Toute rénovation ou amélioration majeure d'un commerce ou d'une industrie qui augmenterait la valeur foncière de ce commerce ou de cette industrie de plus de 25 000 \$.

#### **Montant de la subvention:**

<u>Pour les nouvelles habitations principales</u>: Le montant de la subvention est de 1 % de la valeur foncière du terrain et du bâtiment telle que mentionnée sur le premier certificat d'évaluation émis par la MRC des Chenaux. La subvention maximale est de 2 000 \$ par habitation.

<u>Pour les nouveaux commerces et nouvelles industries</u>: Le montant de la subvention est de 2 % de la valeur foncière du terrain et du bâtiment telle que mentionnée sur le premier certificat d'évaluation émis par la MRC des Chenaux. La subvention maximale est de 4 000 \$ par commerce ou industrie.

<u>Pour les transferts d'emplacements d'un commerce existant ou d'une industrie existante</u>: Le montant de la subvention est de 2 % de la différence de la valeur foncière, selon le rôle d'évaluation en vigueur au moment du transfert, à partir de 50 000 \$, entre l'emplacement actuel et le nouvel emplacement. La subvention maximale est de 4 000 \$ par transfert d'emplacement.

<u>Pour les rénovations ou améliorations majeures d'un commerce ou d'une industrie</u>: Le montant de la subvention est de 2 % de la différence de la valeur foncière, à partir de 25 000 \$, entre l'ancienne évaluation et la nouvelle évaluation telle que mentionnée sur le certificat d'évaluation émis par la MRC des Chenaux, suite à ces rénovations. La subvention maximale est de 4 000 \$ par commerce ou industrie.

### Période:

Ce programme de subvention est applicable rétroactivement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il sera renouvelable par la suite à chaque année, selon les disponibilités budgétaires.

Pour information: Alain Déry 418-328-8349

Page 10 Le Courant municipal



### OUVERTURE AUX GAZIÈRES ET À L'EXPLOITATION DU GAZ DE SCHISTE AU QUÉBEC

Saint-Stanislas, le 27 mars 2018. Le Comité Vigilance Hydrocarbures (CVH) MRC des Chenaux saluait récemment l'abandon, au Québec, du projet de pipeline ENERGIE-EST de la pétrolière privée Trans-Canada Inc.

Néanmoins, le Gouvernement du Québec en place maintient sa *Loi sur les hydrocarbures*. C'est pourquoi, une vaste opération a été menée entre août 2017 et le 1<sup>er</sup> février 2018, par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERNQ), aux fins d'inventaire des puits de forage inactifs encore existants au Québec, généralement depuis les années 50 et 60, question, nous le présumions, d'apprécier leur état avec justesse.

Or, de cette inspection des puits inactifs menée par le MERN; seulement 32 des 191 puits de forage « considérés conformes » ont en fait été localisés par les inspecteurs (1). Considérant qu'une entreprise minière ou gazière bénéficie d'un droit acquis sur ces puits, le fait de ne pas en déclarer comme étant « non conformes » rend légitime, en quelque sorte, la restauration au Québec, des sites de leurs puits pour l'exploitation du gaz de schiste (par fracturation hydraulique) (2). Il faut savoir aussi *que* les normes réglementaires québécoises à venir, prévues pour encadrer cette exploitation, bien que non encore en vigueur, favorisent cette dernière avec des infrastructures situées à proximité notamment de quartiers résidentiels et d'écoles, et ce, sans compter les impacts négatifs sur les nappes phréatiques et sur la santé.

#### LES GAZ DE SCHISTE DOIVENT RESTER SOUS TERRE

-30-

- (1) Tiré de l'analyse menée par MM. Marc Brullemans, Ph. D en biophysique et responsable scientifique du Regroupement Vigilance Hydrocarbures du Québec (RVHQ) et Pascal Bergeron, porteparole du Groupe Environnement Vert Plus en Gaspésie.
- (2) Processus selon lequel de grandes quantités d'un mélange de sable, d'eau (60 %) et de produits chimiques sont injectées sous haute pression dans des formations rocheuses (ex. : shales, calcaires, grès et dolomies), aux fins de créer des fissures dans les formations rocheuses permettant au méthane (gaz nocif) et autres hydrocarbures de migrer desdites formations vers l'intérieur du puit, d'où ils atteignent rapidement la tête du puit.

Source: Suzanne Rompré

Pour le CVH MRC des Chenaux

Courriel: rvhdeschenaux@cgocable.ca

Tél.: 418-325-3201



Pour financer sa participation au Relais pour la vie de la MRC Des Chenaux, l'équipe de l'école secondaire Le Tremplin vous invite à son spectacle « Back to the crooners ». Michel Rondeau, un ancien du Tremplin, et ses invités vous invitent à venir revivre les grands succès d'Aznavour, Bécaud, Sinatra, Elvis, Tom Jones, Michael Bublé et plusieurs autres.



# Jeudi le 24 mai 19 h 30 Auditorium Denis Dupont de l'école secondaire Le Tremplin.

Billets en vente au coût de 20 \$. Information: 819-840-4337 ou francine.lavoie@csduroy.gc.ca.

Les Royaux du Tremplin au relais pour la vie de la MRC des Chenaux à Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

# Agenda des événements locaux

DATE / HEURE	ÉVÉNEMENT				
Samedi 21 avril 19 h 30	SOIRÉE DANSANTE DE L'ÂGE D'OR À la salle municipale. Animation musicale par Léon Aubry				
Mercredi 25 avril	FILLES D'ISABELLE - CERCLE MARIE DE L'ÉTOILE Partie de cartes à la salle municipale.				
Vendredi 27 avril	LES CHEVALIERS DE COLOMB ST-STANISLAS organisent un souper-bénéfice pour l'équipe locale du Relais pour la vie, vendredi le 27 avril, 18 h, à la salle municipale Billets en vente au coût 15 \$. Réservez avant le 24 avril au 418-328-4582 ou 418-328-3425. Ensemble, supportons la lutte contre le cancer!				
Mercredi 2 mai 17 h 30	FILLES D'ISABELLE - CERCLE MARIE DE L'ÉTOILE # 917 Souper à la fondue chinoise, à la salle des Chevaliers de Colomb. Fête des Mère.				
Lundi 7 mai 19 h 30	SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL À la salle municipale.				
Samedi 19 mai 9 h à 12 h	DISTRIBUTION GRATUITES DE PLANTS À LA POPULATION Voir annonce page 5				
Samedi 19 mai 19 h 30	SOIRÉE DANSANTE DE L'ÂGE D'OR À la salle municipale. Animation musicale par Léon Aubry				
Chaque mardi 9 h 30 à 10 h 30	FADOQ ST-STANISLAS Vie active, au local de l'Âge d'Or				
Chaque jeudi 9 h 30	FADOQ ST-STANISLAS  La marche (pour tous).  Départ à l'intersection du boul. Industriel et de la rue Principale				